

M. Basford: Monsieur l'Orateur, à mon avis, il ne conviendrait pas que je communique avec le président de la commission. Comme je viens de le dire, je me suis entretenu de cette question avec le solliciteur général de la province de Québec.

* * *

● (1430)

LA SANTÉ

L'ÉTUDE DU RAPPORT ENTRE LA BRONCHITE CHRONIQUE, LA CIGARETTE, LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET LES MÉTIERS INDUSTRIELS À OTTAWA ET SUDBURY—LA PUBLICATION DU RAPPORT

M. John M. Reid (Kenora-Rainy River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le gouvernement a-t-il commandité une étude visant à déterminer s'il y avait un rapport entre la bronchite chronique et l'habitude du tabac, la pollution atmosphérique et les métiers industriels à Ottawa et à Sudbury? Dans l'affirmative, quand le gouvernement publiera-t-il le rapport?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, Radio-Canada a fait allusion à un prétendu rapport secret. Ce n'est pas la première fois que Radio-Canada parle de rapports secrets alors que, dans certains cas, ils sont du domaine public depuis des semaines. Quelquefois même, ces rapports ont déjà été déposés à la Chambre. Dans le cas présent, le département d'épidémiologie et de médecine communautaire de l'Université d'Ottawa a effectué une enquête, subventionnée par le gouvernement fédéral pour Ottawa et par le gouvernement provincial pour Sudbury. Il ne s'agissait nullement d'une enquête fédérale.

Les conclusions préliminaires de l'enquête effectuée à Ottawa ont été annoncées l'été dernier, lors du congrès de l'Association internationale d'épidémiologie à Brighton, en Angleterre—je ne comprends pas pourquoi Radio-Canada n'y était pas—et elles doivent être publiées dans un article scientifique du numéro du 6 décembre du *Canadian Medical Association Journal*. Je pense qu'un dernier rapport détaillé est en voie d'achèvement et sera publié d'ici la mi-décembre. Ce rapport n'a jamais été étouffé par le gouvernement pour la bonne raison qu'il ne relève pas de lui, mais des chercheurs qui ont effectué l'enquête.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA POSITION DU MINISTRE QUANT AUX NORMES RELATIVES À LA POLLUTION POUR L'ENTREPRISE SYNCRUDE

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement, si je puis réussir à attirer son attention. Il s'agit du problème de pollution créé par l'entreprise Syncrude. On a appris samedi que le ministre de l'Environnement de l'Alberta, M. Russell, avait catégoriquement déclaré qu'il

Questions orales

n'était pas question de revenir sur le chiffre de 287 tonnes avancé en matière de pollution sur les lieux de ce projet. Étant donné que l'indice supprimé qui figurait dans le rapport communiqué au gouvernement albertain assimilait les niveaux de pollution pour Sudbury à ceux des montagnes de San Bernadino à Los Angeles, et compte tenu des études effectuées par le ministre lui-même sur les répercussions écologiques de cette situation, l'honorable représentante peut-elle maintenant nous donner l'assurance qu'elle n'accepte pas ce chiffre de 287 tonnes, et qu'il sera ramené au chiffre de 40 tonnes prévu et recommandé dans son rapport initial?

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Environnement de l'Alberta n'a pas dit exactement ce que rapporte le député. Il a dit qu'il examinait la situation. En ce qui concerne la valeur à admettre, je pense que le ministre se base sur les données qu'il possède, pour juger ce niveau à peu près acceptable. Nous examinons la situation, et nous étudions les effets sur l'atmosphère des rejets de l'exploitation des sables bitumineux. Je puis assurer le député, étant donné surtout que l'État fédéral a une participation dans la production du pétrole brut à partir de ces sables, que les effets malfaisants ne dépasseront pas les normes que nous nous sommes fixées quant à nous, et que nous aimerions voir respecter par le gouvernement albertain.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

L'ENTREPRISE SYNCRUDE—LES NÉGOCIATIONS AVEC L'ALBERTA—L'ABSENCE DE RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. En ce qui concerne l'entreprise Syncrude, le ministre peut-il nous dire ce qui reste à négocier entre la province de l'Alberta et le gouvernement fédéral? Voudrait-il nous préciser si ce sont des questions écologiques qui restent à tirer au clair, et si c'est pour cette raison que le conseil d'administration ne nous a pas adressé de rapport. En outre, voudrait-il nous dire à quelles fins le gouvernement a dépensé 100 millions, et peut-il nous donner l'assurance que ces 100 millions ont été assortis de garanties, étant donné que nous ne sommes pas représentés au conseil d'administration?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le gouvernement fédéral est représenté au sein du comité de gestion. Cela a été dit la semaine dernière en réponse à une question. En ce qui concerne la première partie de la question, j'ai déjà fourni la réponse la semaine dernière, et le député n'aura qu'à consulter le harsard. Sur la dernière partie, qui concerne les 100 millions dépensés sans représentation au conseil d'administration, je l'assure que nous avons bonne confiance de pouvoir en arriver à un accord. Nous sommes représentés au sein du comité de gestion. Je pense que nous sommes en mesure de protéger la participation fédérale.